

PROVINCE DE QUÉBEC  
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 12 avril 2021 à 20h00 heures. La séance est tenue à huis clos.

Présences :

1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné
3- Vacant	6- Lise Lévesque

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.  
M. Martin Normand, directeur général est aussi présent.

### 1. Mot de bienvenue

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-04-47

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

### 3. ADMINISTRATION

#### 3.1 Procès-verbal

2021-04-48

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2021, soit adopté tel que rédigé.

Adopté

#### 3.2 Présentation des états financiers 2020 par le vérificateur externe

Madame Manon Albert de chez Mallette présente les états financiers 2020 et les dépose au Conseil municipal.

#### 3.3 Lecture et adoption des comptes à payer

2021-04-49

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 10045 à 10089	61 872.44\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3309 à 3334	41 172.04\$
SALAIRES ÉLUS (mars)	3 561.15\$
SALAIRES INCENDIE (27 fév. au 27 mars)	4 429.53\$
SALAIRES EMPLOYÉS (27 fév. au 27 mars)	32 548.37\$
<b>TOTAL</b>	<b>143 583.52\$</b>

Adopté

### **3.4 États financiers au 31 mars 2021**

Les états financiers au 31 mars 2021 ont été déposés aux élus par le directeur général.

### **3.5 Adhésion à la chambre de commerce Mont-Joli-Mitis**

2021-04-50

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de payer l'adhésion à la Chambre de commerce de Mont-Joli-Mitis pour l'année 2021 au montant de 165\$.

Adopté

### **3.6 Modification au calendrier des séances municipales 2021**

2021-04-51

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de remplacer la date de la séance du mois de mai pour le lundi 10 mai 2021.

Adopté

### **3.7 Commandite association du baseball mineur de Mont-Joli**

2021-04-52

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 200\$ à l'association du baseball mineur de Mont-Joli pour leur saison 2021.

Adopté

### **3.8 Démission d'un conseiller / M. Ghislain Michaud**

2021-04-53

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de M. Ghislain Michaud, conseiller au poste #3.

Le poste est déclaré vacant et ne sera comblé qu'aux élections de novembre 2021.

Adopté

### **3.9 Dépôt au volet 4 – Cadre de vitalisation de la MRC / Projet jeux d'eaux**

2021-04-54

Considérant que la Municipalité de Price désire aménager des jeux d'eau sur son territoire ;

Considérant que les prévisions budgétaires sont d'environ 250 000\$

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité de déposer une demande d'aide financière de 100 000\$ à la MRC de la Mitis au programme « Cadre de vitalisation volet 4 ». M. Martin Normand est autorisé à signer le formulaire de demande.

Adopté

## **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **4.1 Engagement / Directeur incendie**

2021-04-55

Considérant que le poste de directeur incendie du regroupement de la région de Price est comblé par M. Michel Desrosiers de façon intérimaire depuis le 6 juillet 2020;

Considérant que Mitis-sur-Mer désire partager la ressource avec le service de la Région de Price ;

Considérant qu'un poste à temps plein de directeur a été ouvert ;

Considérant les recommandations du comité de sélection

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations du comité de sélection et d'engager M. Michel Desrosiers à titre de directeur incendie à temps plein.

Adopté

### **4.2 Plan de sécurité civile / Coordonnateur en sécurité civile**

2021-04-56

Considérant que la MRC de la Mitis n'offre plus le service en sécurité ;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Michel Desrosiers, directeur incendie comme coordonnateur en sécurité civile de la Municipalité du Village de Price.

Adopté

## **5. TRAVAUX PUBLICS**

### **5.1 Demande au MTQ / traverse piétonnière**

2021-04-57

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports d'analyser les normes et de voir si l'installation est possible dans le secteur visé.

Adopté

### **5.2 Demande au MTQ / radar pédagogique**

2021-04-58

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports le prêt et l'installation du radar sporadique sur notre territoire pendant la période estivale.

Adopté

## **6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **6.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement sur les nuisances**

2021-04-59

Avis de motion est faite par Nancy Banville et présentation du projet de règlement sur les nuisances est fait par Bruno Paradis pour que l'adoption soit faite à une séance ultérieure.

2021-04-60

## 6.2 Demande de dérogation mineure – 142 rue St-Rémi

Le propriétaire du 142 rue St-Rémi demande une dérogation mineure concernant l'article 6.4 du *Règlement de zonage* numéro 317 afin d'y autoriser la transformation d'un bâtiment accessoire annexé existant pour l'agrandissement de la résidence unifamiliale à 0.60 mètre de la ligne latérale pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé dans la zone 16 HBF. Cette dérogation a pour effet de réduire les marges de recul latérale pour un bâtiment principal.

- Considérant que** la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- Considérant que** l'application du règlement cause un préjudice sérieux au requérant;
- Considérant que** l'agrandissement prévu est fait dans un bâtiment accessoire déjà existant et que cela n'implique pas un agrandissement en superficie des bâtiments déjà en place;
- Considérant que** le projet ne comporte aucune ouverture sur le mur latérale donnant vers la propriété voisine;
- Considérant que** la demande porte sur une disposition pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure;
- Considérant que** l'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la dérogation mineure tel que spécifié dans l'avis public.

Adopté

2021-04-61

## 6.3 Vente du terrain #5 765 706 / Place des Pionniers

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers

- de vendre le terrain # 5 765 706 situé au 15 Place des Pionniers à M. Jean-François Ringuette.
- de fixer le prix de la vente à 10 893\$;
- de mandater Messieurs, Bruno Paradis, maire et Martin Normand, directeur général à signer les documents notariés.

Sous les conditions suivantes :

- Délai de construction : 1 ans après la signature de l'acte de vente du terrain;
- Délai pour l'aménagement du terrain : 2 ans après la signature de l'acte de vente du terrain;

Advenant le non-respect des conditions de vente, la municipalité du Village de Price se réserve le droit de reprendre possession du terrain moyennant le remboursement à l'acquéreur de 50% du prix payé. Dans cette éventualité, l'acquéreur s'engage à signer tout document pour donner effet à cette rétrocession. Toutes les améliorations faites à l'immeuble seront conservées par la municipalité.

Les frais de notaires sont à la charge de l'acheteur.

Adopté

#### **6.4 Vente du terrain #6 400 263 / William-Evan-Price**

2021-04-62

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers

-de vendre le terrain # 6 400 263 situé sur la rue William-Evan-Price à Marché du Draveur.

-de fixer le prix de la vente à 34 228\$;

-de mandater Messieurs, Bruno Paradis, maire et Martin Normand, directeur général à signer les documents notariés.

Les frais de notaires sont à la charge de l'acheteur.

Adopté

### **7. LOISIRS ET CULTURE**

#### **7.1 Adhésion 2021 à l'URLS / 150\$**

2021-04-63

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de défrayer le montant de 150\$ pour l'adhésion 2021 à l'URLS.

Adopté

### **8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS**

#### **9. Levée de l'assemblée :**

Lise Lévesque propose la levée de l'assemblée à 20h45

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général

#### **Attestation :**

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Bruno Paradis, maire